

Déclaration sur le budget supplémentaire 2011

Monsieur le Président, chers collègues,

En premier lieu, et pour revenir sur un sujet déjà abordé l'an dernier, sont inscrits au titre de ce BS, les premiers financements lourds relatifs au « centre de formation aéronautique de Latresne ».

Nous nous félicitons du redémarrage de ce centre et rappelons qu'avec plusieurs autres organisations syndicales, nous avons souhaité participer à la gouvernance de cette institution.

Nous prenons acte des contacts engagés, à ce propos, entre ces organisations et la région.

En rappelant notre condamnation, l'an passé, du désengagement de l'Etat du centre de Latresne, nous parlions de la Régression Générale des Politiques Publiques pour parler de la R.G.P.P).

Cette année encore, l'Etat, pour des raisons idéologiques, montre qu'il entend liquider un service public supplémentaire. La vente des parts qu'il détient dans la **SA Aéroport de Bordeaux Mérignac (SA A.D.B.M.)** est dans la droite ligne de la liquidation des bijoux de famille qu'il a débutée en vendant les grandes entreprises publiques et les sociétés d'autoroutes, toutes payées, au fil des ans, par le contribuable, c'est-à-dire nous, et qui, souvent s'avéraient particulièrement bénéfiques pour les finances publiques.

Je pense en particulier aux sociétés d'autoroutes qui rapportaient et continuent à rapporter des gros bénéfices à leurs nouveaux propriétaires.

Avec la **SA A.D.B.M.**, l'Etat poursuit sa politique.

Il vend un bien qui, selon les chiffres déclarés par la SA, a dégagé un Chiffre d'Affaires en 2009 de 49 Millions d'€uros et un résultat net de 8.6 Millions d'€uros.

C'est pas mal ! Un bénéfice net de 17.55 % du CA ...

Notre organisation condamne cette politique de bradage du bien public et se battra pour que cette société d'exploitation reste une société publique gérant un Service Public.

Je vous rappelle que des taxes sont prélevées pour faire vivre cette structure !

De plus, derrière l'exploitation de l'aéroport, il y a des enjeux économiques et industriels, de gestion d'intérêts publics et privés tels que son utilisation par les compagnies aériennes mais aussi par toutes les entreprises aéronautiques qui le joutent.

Il est inacceptable de voir cet outil vendu, pour une bouchée de pain, alors que des enjeux d'aménagement du territoire, d'attractivité du territoire et de développement sont directement en cause.

Plutôt que de « provisionner » 7.5 Millions d'€uros pour l'acquisition de parts de la **SA A.D.B.M.** dans ce contexte, sans préalable, sans clarification quant aux responsabilités des uns et des autres et en particulier de l'Etat, **le Conseil Régional** pourrait, à nos yeux, être à l'initiative d'une dynamique de mobilisation de tous les acteurs régionaux contre ce projet.

Il devrait contribuer à modifier le mode de gestion actuelle qui reste très insatisfaisant, marquée par un recours effréné à la sous-traitance, une forte précarisation de l'emploi et un niveau élevé de souffrance et d'insécurité au travail pour les salariés de l'aéroport.

Nous tenons à alerter l'assemblée sur cette situation !

Enfin, nous demandons une gestion démocratique de l'aéroport, associant les usagers, les personnels, les organisations syndicales notamment et non pas une gestion uniquement assurée par les organisations patronales, à travers la C.C.I.

Nous voulons **conserver et développer un Service Public** de qualité, nous n'acceptons pas que l'Etat, une fois de plus, se désengage.

Je vous remercie.